

Un renseignement

Par **edmond**, le **15/08/2006 à 17:59**

Bonjour,

Je me permets de déposer un sujet sur ce forum en espérant qu'il soit lu et qu'une aide puisse m'être apporté.

J'ai été retenu en master 2 à la fac de droit de Nice ; je vais suivre les cours par correspondance sur internet.

Cela représente un coût financier à savoir : 450 € de frais d'inscription plus la formation.

Je suis un peu juste actuellement financièrement.

Quelqu'un aurait une idée pour m'indiquer un ou plusieurs financements.

Merci de vos réponses.

Edmond

Par **edmond**, le **15/08/2006 à 20:28**

Bonsoir,

je reprends un peu ce message inscrit à la hâte.

En fait je ne sais pas si je suis sur la bonne rubrique pour effectuer cette démarche.

Si tel n'est pas le cas, serait-il possible que le ou les modérateurs le déplacent à la bonne rubrique.

Je souhaiterais apporter un peu plus d'explications.

Comme je l'ai déjà précisé je suis retenu en master 2 de droit à la fac. de NICE.

Les cours sont dispensés par deux avocats et grâce à internet pour les personnes ne résidant pas sur NICE ou les environs.

Cette formation engendre certains frais d'inscription à la fac. (450€) plus les frais inhérents à l'ensemble de la formation pour l'année scolaire.

J'ai été retenu selon le principe de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Je ne suis plus en activité (retraité) et je ne peux, hélas, pas trop disposer de mes revenus comme par le passé (ayant eu d'autres soucis).

Voilà.

Il ne s'agit nullement de demander l'aumône mais uniquement si l'un d'entre vous avait une ou plusieurs pistes à me proposer pour essayer de trouver un organisme qui accepterait de m'aider financièrement.

Je ne sais pas si ce message sera lu par beaucoup d'entre vous en raison des congés universitaires.

La demande est un peu urgente.

J'ai fait partir mon dossier d'inscription avec une lettre d'accompagnement au responsable du service en lui demandant de bien vouloir patienter si possible.

Merci d'avance.

Par **mathou**, le 15/08/2006 à 20:40

:))

Félicitation pour l'inscription Edmond ! 

Je réfléchis... est-ce qu'il t'est possible de faire une demande de bourse tardive ? Lorsque j'ai suivi une année par correspondance j'ai pu en bénéficier, donc a priori en master 2...

Sinon à long terme tu peux demander le remboursement des frais de scolarité en fin d'année mais ça n'arrange pas les finances actuelles.

Pour rogner sur l'inscription, regarde également s'il n'y a pas de frais spéciaux, comme les frais d'usage des installations sportives (on ne sait jamais), en général c'est possible d'en demander le remboursement en attestant sur l'honneur de ne pas utiliser les structures sportives.

Un paiement échelonné est-il possible ? Sinon, peut-être au niveau de ta Région, il faudrait se renseigner pour savoir s'ils accordent des aides.

Je vais réfléchir encore, j'espère que d'autres te répondront
[img:35zug415]<http://magie.alliance-magique.com/images/smiles/bisou.gif>[/img:35zug415]

Par **edmond**, le 16/08/2006 à 08:11

Merci de ta réponse Mathou.

J'ai encore omis de signaler que j'ai déjà essayé le conseil général et le conseil régional mais en vain.

Ce qui pose problème c'est le fait d'être retraité et donc de ne plus pouvoir bénéficier des aides financières accordées aux étudiants "normaux" pourrait-on dire.

Voilà pourquoi je fais cette demande sur ce forum.

De mon côté je ne reste pas inactif et je me démène pour essayer de trouver une subvention partielle ou totale.

Par **Camille**, le 16/08/2006 à 12:55

Bonjour,

Malheureusement, pas beaucoup d'idées de mon côté, mais en tout cas... Chapeau
![img:1h3swf17]<http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Respect/gentleman.gif>[/img:1h3swf17]

[quote="edmond":1h3swf17]

De mon côté je ne reste pas inactif

[/quote:1h3swfl7]

Pris au sens large, je crois pouvoir dire qu'on l'avait déjà tous remarqué !

Par **mathou**, le 16/08/2006 à 15:34

[quote="edmond":2co5pnea]Ce qui pose problème c'est le fait d'être retraité et donc de ne plus pouvoir bénéficier des aides financières accordées aux étudiants "normaux" pourrait-on dire[/quote:2co5pnea]

C'est hallucinant, surtout avec le montant des retraites ! Si mon père devait reprendre des .evil!

études maintenant, avec ce qu'il perçoit... Image not found or type unknown Un jardin potager ne m'a jamais paru aussi indispensable niveau économies.

Peut-être auprès de syndicats étudiants ? Ils doivent avoir des idées ou des pistes. Ou alors, essaie de voir si au niveau des cotisations que tu versais en travaillant il n'y a pas de prime aux études. - la caisse de mon père verse environ mille euros par an (sur son compte, ? .tot:

bouhou Image not found or type unknown) parce que j'étudie. Faudrait voir si une négociation serait possible Image not found or type unknown

Sinon il te reste le remboursement en fin d'année mais ça ne te fait pas rentrer dans tes fonds dans l'immédiat.

Par **jeeeey**, le 16/08/2006 à 16:22

comme je l'ai déjà indiqué à Edmond par mail, il y a également les organismes philanthropiques comme le Rotary Club, le Lyons... ou alors les associations de personnes à la retraite...

Par **edmond**, le 16/08/2006 à 18:12

Bonsoir Jeecy,
exact.

Je viens de faire le nécessaire.
Je verrai bien. Qui ne tente rien n'a rien.
Bonne fin de journée
Edmond

Par **jeeeey**, le 16/08/2006 à 18:39

effectivement

vous avez tout intérêt à demander plutôt que de ne rien faire

bon courage en tout cas et bonne soirée à vous aussi

Jeeecy

Par **Pisistrate**, le **20/08/2006 à 21:53**

[quote="edmond":1ras1tod]Ce qui pose problème c'est le fait d'être retraité et donc de ne plus pouvoir bénéficier des aides financières accordées aux étudiants "normaux" pourrait-on dire.[/quote:1ras1tod]

Ce qui me semble pour le moins logique. Pourquoi pas 100 balles et un mars?

[img:1ras1tod]<http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif>[/img:1ras1tod]

Les formations des universités ont une vocation professionnelle et s'adressent donc en priorité aux étudiants de 18-25 ans. Quel intérêt de suivre ce genre de formation lorsque l'on est à la retraite?

Enfin si tu ne trouves pas d'aide, tu peux toujours revendre quelques disques chez un

disquaires, quelques livres chez un libraire, quelques vieux bibelots sur e-Bay... Image not found or type unknown

Par **edmond**, le **21/08/2006 à 09:02**

Bonjour,

je précise que je ne demande pas l'aumône. Je suis à la recherche d'une subvention qu'elle soit totale ou partielle, peu importe.

Je ne suis pas un revendeur de vieux objets et encore moins sur e-bay.

l'intérêt (pour moi) dans cette reprise tardive des études est le suivant :

j'ai postulé aux fonctions de juge de proximité et je pense que si je devais être retenu il serait plus honnête d'acquérir un niveau universitaire en adéquation avec cette même fonction.

Et puis si je ne suis pas retenu, tant pis pour moi. Mais j'aurai eu le plaisir de me faire plaisir en me replongeant dans les bouquins et en rencontrant des gens intéressants sur le site.

Bonne journée.

Par **Delph**, le **21/08/2006 à 09:23**

Bonjour, petit renseignement à demander aussi...

Lors de la mise en retraite de mon père, il a reçu une prime de départ qui lui a valu de payer les impôts l'année suivante. Sur ce, ma demande de bourse a été refusé, ainsi que celle de

ma soeur (alors que les 2 années passées ont y avaient le droit), à ce jour il a reçu son avis d'imposition de 2005 non imposable, croyez vous que l'on peut présenter cet avis au CROUS dans l'espoir de modifier nos critères ?

:wink:

Merci d'avance Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **21/08/2006 à 12:06**

Moi je présenterai l'avis de non imposition 2005 même s'ils se fondent sur 2004, au pire une demande de révision en cours d'année du fait du changement de situation familiale (la prime alors qu'après à la retraite on touche pas des masses) en expliquant la situation.

:lol:

Ca a l'air terrible ces histoires de financement, vous tirez pas dans les pattes Image not found or type unknown Suite à des soucis administratifs depuis le début je perçois les sous de la bourse en fin d'année, et pas question de toucher à mes comptes - question de survie, mon père touche même pas le smic pour sa retraite-cadre. Alors ça m'est arrivé de vendre mes affaires pour de Image not found or type unknown :lol:

l'autofinancement ou de la nourriture. Même si par fierté j'aurais crevé la bouche ouverte Image not found or type unknown :))

Question de survie, faut y croire le plus possible Image not found or type unknown

Par **edmond**, le **21/08/2006 à 13:20**

Bonjour Mathou,
pas de crainte pour ce qui me concerne.
Je n'aime pas vendre mes affaires en général et comme je n'en ai pas des masses cela ne pose donc pas de problèmes.
Je préfère (quand je peux) faire des petits boulot rapides et sympas pour pouvoir me faire des petits plaisirs (tel que les études).
Bon courage.

Par **Delph**, le **21/08/2006 à 13:55**

Merci Mathou, donc c'est ça qu'on appelle demande de bourse tardive ?
J'irais me renseigner, qui tente rien à rien et 9 mois de bourse c'est pas rien !!!

:roll:

Image not found or type unknown

Par **jeeeey**, le 21/08/2006 à 15:36

on peut revenir au sujet initial?

;)

si vous voulez parler des bourses créez un autre sujet mesdames s'il vous plaît Image not found or type unknown

Par **mathou**, le 21/08/2006 à 16:53

Aaaw, j'adore quand tu nous parles comme ça. Pas de souci pour la discussion
[img:1eh0hcww]<http://magie.alliance-magique.com/images/smiles/bisou.gif>[/img:1eh0hcww]
:)

Bon courage, Edmond Image not found or type unknown

Par **Camille**, le 22/08/2006 à 11:55

Bonjour,

[quote="edmond":28r14pmx]

l'intérêt (pour moi) dans cette reprise tardive des études est le suivant :

j'ai postulé aux fonctions de juge de proximité et je pense que si je devais être retenu il serait plus honnête d'acquérir un niveau universitaire en adéquation avec cette même fonction.

Et puis si je ne suis pas retenu, tant pis pour moi. Mais j'aurai eu le plaisir de me faire plaisir en me replongeant dans les bouquins et en rencontrant des gens intéressants sur le site.

Bonne journée.[/quote:28r14pmx]

Bien répondu. Encore qu'il me semblait que vous n'aviez pas besoin de vous justifier sur ce forum.

Il y en a peut-être qui considèrent les études comme une corvée, d'autres qui les considèrent aussi comme un plaisir. Chacun son truc...

Bonne journée et bon courage. J'espère que vous serez retenu.

Par **Pisistrate**, le 23/08/2006 à 04:22

Comme moyen de se faire plaisir, y'a mieux...

[img:1qpyq9iu]http://yelims2.free.fr/DoDo/Dodo20.gif[/img:1qpyq9iu]

Par **Camille**, le **23/08/2006 à 09:53**

Bonjour, :D

Mais, je n'ai pas du tout dit que c'était le meilleur moyen... Image not found or type unknown